

Projet d'établissement Etablissement d'accueil du jeune enfant(Eaje)



Nom de l'établissement : ASSOCIATION LA GERBE - CRECHE			
Date: 24/06/202/			
Cachet, signature Association A GERE 14 10 Chaptel B 1000 Montpellier 04 99 74 24 30			
Service d'agrément territorialisé,24/0	06/2021 par SH		
Visa du Conseil départemental	Visa de la Caisse d'allocations familiales		
Le: 30/06/2021 Le:	30/06/2021		
Service agréments et modes d'accueil enfanc Direction de la protection maternelle infanti Département de l'Hérault	ce ile ONS familio Constanting		

Agréée Education Populaire, présente sur le quartier Gambetta depuis plus d'un siècle, l'association La Gerbe inscrit son action dans le champ de l'enfance, de la jeunesse et de la culture. Elle veut offrir principalement aux enfants et aux jeunes, la possibilité de s'exprimer et de se découvrir; se rencontrer et partager; construire pour eux et pour les autres. Ainsi La Gerbe est gestionnaire d'une crèche qu'elle a créée en 1991, d'un accueil de loisirs sans hébergement depuis 1978, et de la mise à disposition de salles pour des activités culturelles en apportant son soutien au tissus associatif local. Elle possède 690 m² de locaux, dont 135 m² dédiés à la crèche. Un jardin privé et arboré de 800 m² est un atout étant situé en plein de cœur de ville.

1. Présentation de l'établissement

1.1 Identite		
Type et nom de l'établissement : Crèche de l'association La Ger	rbe	
Adresse: 19 rue Chaptal 34000 Montpellier	**************	
2 04 /99 /74 / 24 /30		
E-mail : lagerbe@numericable.fr		
Nom du gestionnaire : ASSOCIATION LA GERBE		
Statut du gestionnaire : Association loi 1901		
Mode de fonctionnement :		
Fonctionnement en mode Psu		
Fonctionnement en mode Psu Fonctionnement en mode Paje		
1.2 Capacité et type d'accueil proposés		

Type d'accueil et particularités : Etablissement multiaccueil (régulier, occasionnel, urgence). Fonctionnement en groupe multi-âge. Signataire de la Charte d'accueil des enfants en situation d'handicap.

Nombre de places : 20 places.....

1.3 Compétences professionnelles mobilisées

1.3.1 L'équipe et les intervenants

Une équipe pluridisciplinaire, diplômée et formée, avec une logique de formation continue interne et externe. Cette équipe est composée de 3 Educatrices de Jeunes Enfants, 2 Auxiliaires de Puériculture, 3 assistantes d'accueil petite enfance, d'une agente de remise en état d'hygiène des locaux et de l'entretien du linge.

Les éducatrices, les auxiliaires et les assistantes d'accueil accompagnent tous les enfants sur l'ensemble des situations de vie quotidienne, accueil, jeux et soins, sous la responsabilité de la directrice ou de l'une des adjointes. Les transmissions avec les parents sont, elles, assurées par les éducatrices et les auxiliaires.

Concours d'un médecin de crèche, salariée de la crèche, qui intervient 2 fois par mois et joignable le reste du temps par téléphone. Elle est garante avec la directrice de la qualité de l'accueil et s'assure du bon développement de chacun des enfants. Elle vérifie les vaccinations à l'arrivée de tout nouvel

enfant et en assure le suivi durant toute la période d'inscription de l'enfant à la crèche. En début d'année, elle revoit avec l'équipe les protocoles de prise en charge des maladies et de l'urgence. Tout au long de l'année, c'est son avis qui fait loi en matière de santé. Elle rencontre les parents lors de la réunion de rentrée et leur présente son rôle et ses interventions dans la crèche.

Une psychologue - formatrice assure l'analyse des pratiques professionnelles à raison d'une réunion de 2 heures par trimestre.

Occasionnellement, des intervenants professionnels extérieurs, souvent dans le domaine de la culture (musique notamment), viennent enrichir les compétences éducatives de l'équipe.

1.3.2 Le travail d'équipe

Réunions mensuelles de coordination et de réflexion de l'équipe ; Réunions d'analyse des pratiques professionnelles tous les 2 mois ; Cahier de liaison ; Adhésion au projet éducatif conjointement élaboré par tous les membres de l'équipe qui y concourent chacune depuis son poste.

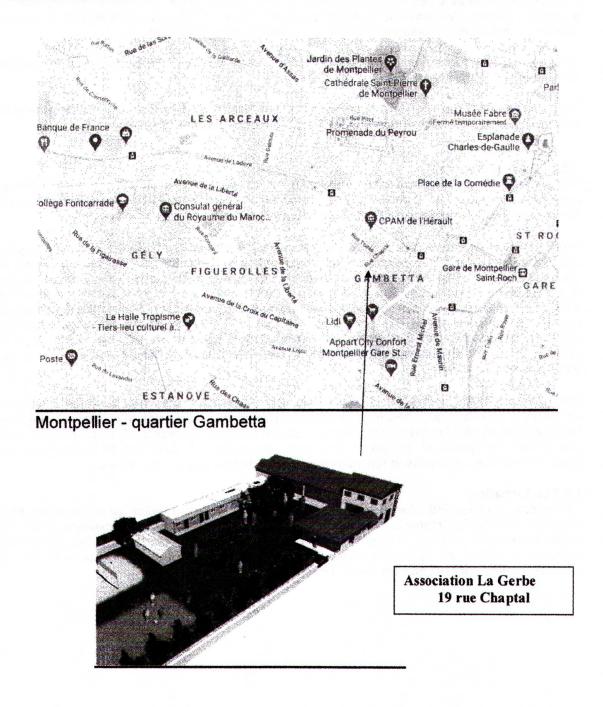
Organisation et référence : Les 2 auxiliaires alternent par période de 15 jours, l'une avec le groupe des plus jeunes, l'autre près du groupe des plus grands. Les 2 éducatrices adjointes font de même. Il y a donc toujours un binôme éducatrice/auxiliaire en référence de chacun de deux groupes, assurant la continuité de l'accueil, des jeux et des soins. Ce binôme s'enrichit du travail des 3 assistantes d'accueil, dont les interventions sont définies en fonction des temps de la journée, plus spécifiquement auprès des petits ou auprès des grands. Pour autant, la notion de groupe doit rester souple pour permettre de s'adapter aux fluctuations des besoins individuels. Par exemple : un enfant du groupe des grands, réveillé tôt ou ayant très peu déjeuné peut avoir besoin de manger plus tôt, avec le repas proposé aux plus jeunes.

Les professionnelles vont avoir de l'attention pour l'ensemble des enfants, et ne vont jamais « renvoyer » un enfant qui a besoin ou demande à être changé sous prétexte qu'elles accompagnent l'autre groupe. Enfin, la communauté d'intérêts, de compétences, de jeux, parfois de rythmes entre les plus jeunes des grands et les grands des petits est évidente. Il nous faut de la souplesse dans l'organisation pour reconnaitre et répondre aux besoins de ce « groupe-chamière » .

1.3.3 La formation :

- Formation continue individuelle de chacun(e) des membres de l'équipe avec retour en équipe complète; - Formation interne des collègues en contrat aidé PEC (réunions mensuelles de formation et accompagnement tutrice); - Accompagnement des éventuelles démarches de VAE; Journée de formation de rentrée en équipe complète, socle de réflexion de l'année qui débute; - Analyse des pratiques professionnelles tous les 2 mois par une psychologue-formatrice.

2. Le projet social



2.1 Le contexte environnemental de l'établissement

L'association La Gerbe est implantée dans le quartier Gambetta, qui constitue un faubourg. En contact immédiat avec le centre ville, il forme un espace de transition entre le cœur de ville et les quartiers périphériques. Il est desservi par les lignes de tramway et de bus.

On y trouve des commerces de proximité, des bâtiments administratifs, des restaurants/bars ouverts en journée. Un espace vert, le parc Clémenceau, équipé d'espace jeux, permet aux familles de se rencontrer. Le tissus associatif est présent et situe ses actions dans le champ social, éducatif et culturel. On peut y localiser 1 école maternelle, 3 écoles élémentaires, 2 collèges et 2 lycées.

Inscrit dans les actions de Montpellier Grand Cœur, celui-ci réactive et diversifie le marché du logement par la réhabilitation du parc de logements inconfortables ou insalubres, par des constructions neuves et par la remise sur le marché de locaux vacants. Ainsi des résidences contemporaines ont supprimé l'ancien bâti. 96% sont des logements appartements, 4% de villas. Le guartier est limitrophe avec le guartier Figuerolles, qui est l'un des guartiers prioritaires de la ville.

2.2 L'intégration de l'établissement dans son environnement social

2.2.1 La mixité sociale

Le quartier Gambetta a toujours été témoin des vagues d'immigrations, ce qui en fait un quartier cosmopolite et populaire. Ces dernières années, par le programme de réhabilitation de son bâti, on peut constater que le quartier est décrit comme étant urbain et animé, proche du centre ville ce qui plaît aux jeunes cadres qui viennent s'y installer. Les revenus y sont modérés, et la moyenne d'âge est de 36 ans.

Selon les données chiffrées de 2019 de la Caf de l'Hérault, à partir du document de la typologie des allocataires, sur une population de 5 669 habitants recensés sur le quartier, 3 779 personnes perçoivent des allocations sociales. 43% de la population d'allocataire sont des actifs, 16% de chômeurs. 11% sont des couples avec enfants de moins de 3 ans, 8% sont des familles monoparentales. 11% de la population touche des allocations familiales. 19% perçoivent le RSA.

59% des allocataires présents sur le quartier perçoivent des aides aux logements. Notons qu'aux abords de la crèche, 3 résidences sociales ont été construites. L'accueil de la mixité sociale ainsi engendrée est l'un des axes affirmés du projet éducatif de la crèche. L'accueil de toutes les différences en une diversité est bénéfique à chacun des enfants et à chacune des familles.

2.2.2 L'accompagnement à la parentalité

Le rôle des parents comme premiers éducateurs de leur(s) enfant(s) est affirmé dans le projet et respecté au quotidien. La collaboration parents/professionnelles est la base de notre projet. Ecoute bienveillante et attentive lors de temps de transmission affirmés (matin et soir). Travail sur la nécessaire confiance dans les compétences des uns et des autres pour arriver à mettre en place une réelle situation de Coéducation.

Une réunion à thème dans l'année est proposée aux familles. Ces dernières sont invitées à exprimer un sujet qu'elles souhaiteraient aborder, et/ou proposé par l'équipe, animée par la psychologue ou le médecin de la crèche selon le thème choisi.

Rencontre possible Parents/Pro pour une réflexion partagée et des regards croisés sur l'enfant chaque fois que le besoin s'en fait sentir, à l'initiative des parents comme des professionnelles.

2.2.3 Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap

Aménagements de l'espace d'arrivée et d'accueil pour les parents en situation de handicap : rampe d'accès, visiophone et bouton d'appel à hauteur de fauteuil roulant. Cheminements matérialisés pour personnes en situation de handicap visuel. Signataire de la charte de l'accueil des enfants en situation de handicap dès 2006. Plusieurs accueils effectifs depuis lors dont certains de handicap lourd Travail en réseau pluridisciplinaire autour de l'enfant accueilli (C.A.M.P.S, kinésithérapeutes, orthophonistes, ergothérapeutes et psychomotriciens...etc. Eventuelles interventions des différents professionnels ou services à la crèche, sur les temps d'accueil. Formation de l'équipe à ces accueils (communication gestuelle associée à la parole par exemple...).

2.3 Les modalités de relations partenariales

La crèche s'ouvre sur l'extérieur et pose des accords ou convention d'accueil avec différents partenaires selon les années et les projets du moment, notamment avec le musée Fabre, La médiathèque Victor Hugo, l'écolothèque ou encore des théâtres du quartier. Pour mettre en place ces projets, la participation des parents disponibles est parfois sollicitée.

La crèche pose un lien avec l'école maternelle pour tous les enfants concernés par la rentrée en septembre suivant. Ces trois dernières années, ce partenariat s'est fait avec l'école Francis Garnier, où les enfants sont accueillis avec 2 adultes de la crèche sur 3 matinées. Ils mettent ainsi une réalité derrière le mot « école », et découvre cette réalité avec leurs pairs de la crèche.

3. Le projet éducatif

3.1 La place des parents

Ils sont protagonistes et acteurs du projet éducatif dans une logique de coéducation au bénéfice de leurs enfants, associés à la réflexion permettant de faire évoluer le projet notamment lors des réunions regroupant l'équipe et les parents. L'équipe se positionne en relais des parents qui sont ceux qui renseignent l'équipe (Familiarisation, transmissions) et qui initient les différentes évolutions dans l'alimentation, la propreté, le type de coucher....De plus en plus investis dans la communication et la dynamique d'une communauté d'adultes (parents/professionnels) autour de leurs enfants, les parents, tout comme l'équipe professionnelle, sont à l'initiative de l'accueil des nouvelles familles en début d'année, et de temps conviviaux de rencontres en cours d'année. Ils peuvent proposer des ateliers dans une optique de partage des compétences (cuisine, histoire, musique....), un binôme parent/pro accompagne alors un groupe d'enfants le temps de l'atelier. L'équipe sollicite le concours des parents pour un temps d'échange chaque fois qu'un besoin de réflexion partagée se fait sentir, permettant d'accompagner l'enfant au plus juste. Les parents peuvent également être à l'initiative de ce partage.

3.2 L'organisation de l'accueil

3.2.1 Le premier accueil, l'adaptation

Evolution importante dans la manière de considérer et de réaliser le premier accueil de l'enfant et de sa famille depuis 3 années consécutives. Se déroulant généralement sur une semaine complète, la familiarisation se fait maintenant en laissant une large place aux parents dans la crèche. Le (ou les) parent(s) et leur enfant partagent la vie de la crèche pendant à minima 2 heures pendant 3 jours consécutifs. Ils sont accueillis par une même professionnelle et sur un créneau horaire identique.

La première séparation est proposée le 4ème jour quand le parent s'y sent prêt, et durant le temps qui lui convient. Il conforte et éventuellement amplifie cette séparation le jour suivant. En partageant avec l'équipe la vie de la crèche pendant 7 ou 8 heures, le parent observe, ressent, questionne et se fait concrètement une idée de l'ambiance, du projet d'accueil, de la manière de travailler des professionnelles. Durant tout ce temps, il accompagne son enfant, cautionne la pratique des professionnelles, autorise les propositions faites à l'enfant, les interventions des adultes.

Pour l'équipe, ces larges temps partagés nous permette de mieux comprendre chaque logique familiale, sur laquelle nous appuyer ensuite dans l'accompagnement quotidien de chacun des enfants. Grande adaptabilité à chacune des familles. Respect de toutes les différences et sensibilités.

3.2.2 L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace

Respect des rythmes et besoins individuels au sein de la collectivité. Les habitudes familiales sont toujours prises en compte. L'observation comme outil quotidien pour répondre au plus juste aux besoins de chaque enfant .Verbalisation systématique des actes posés. Observation projet (Anne-Marie Fontaine) utilisée ponctuellement sur situation qui pose question. Libre circulation autant que faire se peut.

Libre circulation autant que faire se peut entre les deux salles où jouent les enfants et entre l'espace de jeu intérieur et extérieur. Toutefois, en fonction de la période de l'année, des objectifs pédagogiques des propositions faites aux enfants, de l'ambiance et de l'énergie du moment, les portes entre ces espaces peuvent être fermées ou ouvertes.

Motricité libre confortée et soutenue, qui seule permet d'explorer à son rythme, de mesurer le risque, d'appréhender ses limites et ses compétences corporelles. Jeu de l'enfant respecté et encouragé par un espace réfléchi évolutif et du matériel adapté qui lui aussi évolue tout au long de l'année. Là encore l'observation des enfants est l'outil qui guide l'équipe dans le turn-over nécessaire des jouets et matériels proposés aux enfants au fur et à mesure de l'année. Objectifs à court/moyen ou long terme pour chacun des enfants, définis en réunion d'équipe.

3.3 La vie quotidienne

3.3.1 L'éveil et le jeu

La grande majorité des jouets est en libre accès pour les enfants. Le fonctionnement en multi-âges, amène toutefois à maintenir dans un meuble à portes pleines les jeux et jouets qui ne peuvent pas être laissés à portée des plus jeunes pour des raisons de sécurité (petites pièces, aimants...). Pour autant les photos de ces jeux sont collées sur les portes du meuble. Tout est fait pour que les enfants puissent montrer et exprimer ce avec quoi ils désirent jouer.

Les adultes ont à cœur de ne délaisser aucun domaine de développement, moteur, sensoriel, cognitif, affectif et social dans les situations de jeu envisagées. A cet effet, sont toujours disponibles par exemple, des jeux d'empilages, d'assemblages ou de construction, des jeux symboliques (cuisine, poupons ...), des jeux roulants ou à tirer, des animaux, des petites voitures ou véhicules variés, des livres et des cartes à commente etc... L'espace extérieur propose des structures motrices, des poussettes, des véhicules, des ballons, etc... Dans chacun des espaces, il est possible d'installer des situations de motricité en lien avec les besoins des enfants à un instant donné.

Le jeu à l'initiative de l'enfant est toujours privilégié et n'est jamais interrompu au profit des propositions éducatives qui peuvent se dérouler en parallèle et venir enrichir les initiatives des enfants. Celles-ci interviennent au fur et à mesure des besoins observés chez les enfants et/ou des demandes exprimées par ceux-ci. La répétition d'une même proposition ou situation de jeu est envisageable tant

qu'elle répond à l'intérêt de l'enfant.

Tâtonnements, explorations, essais multiples, erreurs, comparaisons...sont respectés et encouragés. Les adultes sont le plus souvent possible « posés », souvent au sol, bien répartis dans l'espace de jeux (intérieur/extérieur), au moins l'un d'entre eux toujours visibles par chaque enfant, en « situation de phare » (cf. Christine Schull/Anne-Marie Fontaine). Ces adultes rassurants soutiennent le jeu de l'enfant ou du groupe d'enfants (paroles, regards, sourires) lls sont toujours pleinement disponibles à la sollicitation de l'enfant mais n'interviennent dans le jeu qu'à bon escient. Loin d'une logique d'animation, le travail de réflexion est porté sur la « qualité de présence » des adultes, indispensable à l'exploration en toutes sécurités et au déploiement du jeu de l'enfant!

La réflexion est en cours sur les conditions à continuer de mettre en place pour avancer dans la proposition d'une véritable itinérance ludique.

3.3.2 L'alimentation

Les repas sont foumis par un traiteur en trois textures différentes (mixé, mouliné, morceaux). La commande s'adapte au fur et à mesure de l'année à l'évolution de l'alimentation des enfants. Les différents types de menus commandés permettent le respect des différents contextes familiaux. Les menus sont portés à la connaissance des parents par affichage à l'entrée. Le mobilier de la salle à manger s'adapte également à l'évolution des postures et de la motricité des enfants. (Du transat de repas à une petite chaise avec accoudoirs, puis à une chaise plus haute sans accoudoirs); les tables carrées accueillent au maximum 3 ou 4 enfants.

Les premières introductions d'aliments se font avec les parents à la maison et se reproduisent ensuite à la crèche. Les rythmes individuels sont respectés. Si un enfant a besoin de dormir au moment du repas, son repas est conservé au réfrigérateur et il mange à son réveil. Deux temps de repas successifs échelonnés pour accueillir petits puis grands. Toutefois les transmissions du matin (heure de réveil, qualité d'alimentation du matin...etc.), peuvent modifier cette organisation des groupes. Les professionnelles sont en nombre suffisant pour pouvoir donner le repas à un bébé à la fois pour les plus petits d'entre eux. Le repas entier est proposé (type« assiette-plateau »). L'accompagnement est individualisé (goûts, appétit, quantités adaptées), tout est proposé, l'enfant est invité à gouter et à découvrir, l'adulte ne force jamais la bouche de l'enfant. L'appétit de l'enfant peut être fluctuant. Il est toujours respecté. L'équipe suit les formations proposées (entre autre) par l'Agence Régionale de la Santé; évolution des réflexions en matière de réduction du sucre, importance des corps gras, diversification.

Au-delà des temps de repas, des ateliers cuisine peuvent permettre aux enfants des découvertes gustatives et sensorielles qui enrichissent leur rapport à l'alimentation.

3.3.3 Le sommeil

Les enfants sont répartis dans 2 chambres différentes toutes 2 équipées d'un audiophone, et donnant sur un même couloir. L'une plutôt pour les plus petits, l'autre pour les plus grands. Chaque enfant en accueil régulier est toujours couché dans le même lit. Les lits sont adaptés à l'âge et à la taille de l'enfant. Ils évoluent avec la croissance de chacun (Lits hauts/lits bas/couchettes au sol). Respect des rythmes individuels pour les couchers et les levers ; observation des signes permettant de repérer les besoins de sommeil de chaque enfant. Les temps de transitions sont soignés avant le coucher et au lever. Rituel de coucher (chants, histoire, comptines). Les éventuels objets transitionnels et/ou tétines y trouvent toute leur place.

Pour les enfants du groupe des petits, chaque enfant est couché selon son besoin et son rythme. La professionnelle s'adapte à chaque situation d'endormissement, parfois un endormissement dans les

bras, parfois une présence nécessaire près du lit de l'enfant jusqu'à son endormissement, parfois un accompagnement avec un endormissement autonome de l'enfant, en fonction des besoins et des habitudes familiales. Les heures de couchers et les passages successifs de chacune des professionnelles sont notés sur la feuille quotidienne de surveillance prévue à cet effet. Les couchers des enfants plus grands, qui, à cet âge, ont un rythme de sieste en début d'après-midi, se font en échelonné, par petits groupes accompagnés par une professionnelle qui s'adaptera à l'endormissement plus ou moins autonome, plus ou moins long de chacun des enfants. Rotation des professionnelles qui assurent une présence tout au long de la sieste des grands. Si un enfant est couché en dehors de ce temps, ce coucher puis les passages réguliers des professionnelles de ce groupe sont, ici aussi, notés sur la feuille de surveillance des chambres.

3.3.4 L'hygiène et les soins corporels

Relation de maternage individualisée. Ce que l'on connait de chaque enfant est pris en compte autant que la tâche à réaliser; Prise en compte de l'enfant dans sa globalité. Continuité de la prise en charge du soin autant que faire se peut, si possible une même professionnelle accompagne l'enfant sur des temps qui se suivent (repas, change, coucher par exemple); Sécurité physique et affective tout particulièrement sur les temps de changes.

Participation de l'enfant lors des soins, respect de son autonomie. Nous prenons le temps de laisser l'enfant faire plutôt que d'optimiser les temps d'exécution des tâches (habillage/déshabillage, lavage des mains...). Respect de l'intimité de chaque enfant. Verbalisation du soin et des gestes posés sur le corps de l'enfant.

Qualité du soin et verbalisation accompagnent l'enfant vers l'idée de prendre soin de lui-même. Le développement de l'estime de soi passe également par cette notion de prendre soin de soi même.

Conclusion

"Il faut de la bienveillance pour accueillir et il faut de la confiance pour se laisser accueillir" (L.Bachler M.P.E, 11/17)

Du lien établi avec chaque parent dépendra la facilité du petit enfant à se séparer et à évoluer dans la crèche en toutes sécurités. De la confiance que nous saurons faire naître en chaque parent par nos réponses professionnelle, nos ajustements permanents aux besoins de leur enfant, dépendra celle de l'enfant qui s'autorisera alors à découvrir, à explorer, à expérimenter, à jouer. C'est tout le sens des axes de ce projet d'établissement!

Les parents ne s'y trompent pas, et nous disent : "la crèche c'est des jeux, des rires, des découvertes, des questions, des réponses, des idées... et aussi de l'écoute, de la patience, du maternage (pour les enfants et leurs parents!); on a tous grandi avec et grâce à vous".